



## Berlin Eco

NUMERO 18

© DG Trésor

30 septembre 2019

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

L'IW Köln a publié ses [dernières projections conjoncturelles](#), annonçant une croissance du PIB allemand de 0,5% pour 2019 (-0,9 point par rapport à la dernière estimation) et de 0,8% pour 2020. Les incertitudes internationales continueraient de plomber la croissance allemande en impactant principalement l'industrie plus exposée. Selon l'institut, la valeur ajoutée réelle de l'industrie fin 2019 serait inférieure de 3% par rapport à 2018, tandis que les exportations n'auront progressé que de 0,5%. La consommation des ménages, les secteurs des services et de la construction resteraient dynamiques cette année, mais pourraient s'affaiblir en 2020. Michael Hüther, président de l'institut souligne la nécessité de faire face aux défis numériques, énergétiques et climatiques par les investissements et l'innovation.

[L'indice du climat des affaires](#) de l'institut munichois ifo s'inscrit en légère hausse en septembre, passant de 94,3 à 94,6 points. L'indice poursuit sa chute dans le secteur manufacturier et dans le commerce. Les perspectives s'améliorent nettement dans les services et modérément dans la construction.

#### POLITIQUE BUDGETAIRE

Selon [le rapport mensuel de septembre 2019](#) du ministère fédéral des Finances, les recettes fiscales de l'Etat (hors communes et associations de communes) portées principalement par l'impôt sur les salaires, ont progressé de 5,6% en août 2019 par rapport au mois précédent. Sur les huit premiers mois de l'année 2019, les recettes fiscales ont augmenté de 2,7% par rapport à la même période l'année précédente. Les recettes fiscales revenant au Bund affichent une hausse de 0,6%, celles propres aux Länder de 6,6% et les recettes issues des impôts communautaires ont quant à elles progressé de 2,9%.

Au premier semestre 2019, la dette publique (Bund, Länder, communes, sécurité sociale et budgets annexes) s'élève à 1 919,2 Md€, soit 0,1% (+2,5 Md€) de plus par rapport à son niveau fin 2018 selon [l'Office fédéral statistique](#) (Destatis). Ce niveau de dette représente en revanche une baisse de 0,4% (-7,4 Md€) par rapport au premier trimestre 2019 et de 0,8% (-15,4 Md€) par rapport au premier semestre 2018. Au 30 juin 2019, le Bund et les communes ont réduit leur dette de respectivement 0,2% (-2,0 Md€) et 1,8% (-2,4 Md€) par rapport à la fin de l'année 2018, tandis que l'endettement des Länder a progressé de 1,2% (+6,9 Md€). Par ailleurs, les communes et associations de communes (hors villes-Etats) présentent un [besoin de financement](#) à hauteur de 0,3 Md€ au premier semestre 2019 ; un an auparavant, ce solde était excédentaire de 0,8 Md€. Les dépenses ont progressé de 5,2% (dont investissements physiques : +17,2%), les recettes de 4,3% (dont fiscales : +3,0%).

Le 20 septembre 2019, le conseil interministériel sur le climat (« cabinet climat ») de la coalition a présenté ses résultats. Le paquet totalise 54 Md€ pour la période 2020-2023. Le financement du paquet serait assuré par les recettes supplémentaires issues (i) des péages poids lourds (qui intégreront une



composante CO2 plus grande), (ii) de la tarification carbone, (iii) de l'augmentation de la taxe sur le trafic aérien, (iv) de l'augmentation de la taxe sur l'achat de véhicules neufs (en fonction des émissions de CO2) et du fonds énergie-climat alimenté par les recettes des certificats ETS.

### POLITIQUES SOCIALES

Le [conseil](#) des ministres a adopté le 18 septembre 2019 un projet de loi visant à **responsabiliser les entreprises sous-traitant** la livraison de colis ou les services de courrier express : celles-ci seront redevables en cas de non-paiement des cotisations sociales.

Le [conseil](#) des ministres a adopté le 25 septembre 2019 un projet de loi introduisant la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022 d'une statistique nationale sur la **situation des sans-logis** : des informations sur le nombre de personnes accueillies dans des hébergements ainsi que sur leur situation personnelle et sociale seront centralisées annuellement au 31 janvier. Un rapport détaillé sera publié au moins tous les deux ans.

Le [conseil](#) des ministres a adopté le relèvement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 432 € de **l'allocation sociale de base** mensuelle (dite « Hartz IV ») pour une personne vivant seule (soit une hausse de 8€ de cette allocation forfaitaire qui est complétée par la prise en charge aux frais réels des coûts de logement et de chauffage).

## ACTUALITE FINANCIERE

### MARCHES FINANCIERS

La **bourse de Stuttgart** ouvrira en 2020 un nouveau segment consacré au commerce de titres financiers en crypto-actifs, [BSDEX](#) (*Börse Stuttgart Digital Exchange*) dont l'accès sera initialement réservé aux investisseurs expérimentés. Elle complètera la plateforme dédiée aux crypto-actifs et permettra notamment le commerce d'obligations sous forme numérique que le gouvernement souhaite prochainement autoriser (cf. « [stratégie blockchain](#) » ci-dessous).

### REGULATION FINANCIERE

La [stratégie sur la technologie Blockchain](#) du gouvernement prévoit la publication de deux projets de loi d'ici la fin de l'année. Le premier permettra de détenir un titre financier uniquement sous forme électronique (pour les seuls titres de dettes dans un premier temps, puis pour les actions et participations à des fonds d'investissement). Le second projet de loi introduira une obligation de publier un document d'information approuvé par la *BaFin* relatif aux *Initial Coin Offerings* qui ne sont pas régulés par le droit sur les instruments financiers.

L'*Afca* ([Anti Financial Crime Alliance](#)), une alliance entre acteurs privés et publics, regroupant 15 banques allemandes, la *Financial Intelligence Unit (FIU)*, la *BaFin*, l'Office fédéral de police (*BKA*) et la centrale d'enquête sur les transactions financières, s'est formée le 24 septembre dernier afin d'améliorer l'échange d'informations dans la **lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**. Elle est instituée pour une durée probatoire de trois ans.

### BANQUES ET ASSURANCES

Comme annoncé lors de son assemblée générale, **Commerzbank** a présenté sa [stratégie « Commerzbank 5.0 »](#). Elle devrait permettre de réduire les frais de fonctionnement annuels à 5,5 Md€ à partir de 2023 (contre 6,8 Md€ prévus en 2019) et d'atteindre un rendement des capitaux propres de 4% à moyen terme (tandis que la stratégie 4.0 élaborée en 2016 visait 6% en 2020). Pour cela, la banque prévoit, d'une part, des investissements technologiques de 750 M€ et, d'autre part, une restructuration d'un montant de 850 M€ (suppression de 2 300 emplois nets et de 200 agences, soit une sur cinq en Allemagne). Commerzbank veut également acquérir la totalité des parts de sa filiale en ligne Comdirect, dont elle possède 82%, afin



de l'absorber et de s'appuyer sur sa technologie pour gagner de nouveaux clients. La stratégie 5.0 devrait être financée par la cession estimée à environ 2 Md€ des 70% détenus dans la banque polonaise MBank. Moody's met en doute le succès de ce programme qui repose sur la vente d'une entité rentable.

Dans le cadre de son plan de restructuration (cf. BE 13/2019), **Deutsche Bank** a annoncé avoir conclu un [accord de transfert de ses activités de courtage à BNP Paribas](#). Elle a, par ailleurs, cédé trois portefeuilles de dérivés, détenus majoritairement dans sa structure interne de défaillance, à Barclays, Goldman Sachs et Morgan Stanley (volumes et prix non précisés).

Selon la Bundesbank, le [résultat avant impôt des banques allemandes a reculé de près d'un tiers en 2018](#) (18,9 Md€ contre 27,5 Md€ en 2017) en raison notamment de dépréciations de titres boursiers et de crédits maritimes. Si le produit net d'intérêts a quelque peu progressé par rapport à l'année précédente, il reste en dessous de sa moyenne de long terme en dépit d'une hausse du volume des crédits. Les dépenses de frais de fonctionnement sont restées stables à 88 Md€.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Economique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :  
Pariser Platz 5  
10117 Berlin  
Twitter: @FRTresor\_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et Laurence Rambert  
Revu par : Catherine Rozan

Version du 30 septembre 2019